



Charte d'intervention 2026

- Artisanat en terre crue et matériaux naturels -

Mon travail s'inscrit dans une pratique artisanale inspirée des méthodes traditionnelles anciennes, respectueuses du bâti, de ses habitants et de leur environnement. Je privilégie une **logique de robustesse, de durabilité et de bon sens** plutôt qu'une recherche de performance industrielle, en rupture avec les pratiques du BTP conventionnel.

Philosophie de travail

Je travaille à la main, au rythme des saisons et des matériaux, sans procédés mécanisés de projection. J'interviens uniquement avec des **matériaux naturels, biosourcés et locaux autant que possible** : terre crue, bois, pierre, fibres végétales, chaux, sable, pouzzolane, ocres, etc. La chaux est utilisée lorsque nécessaire pour protéger la terre de l'eau ou gérer des problématiques d'humidité. Aucun ciment n'est employé.

Ce choix implique un **travail qualitatif, sain et personnalisé**, pouvant engendrer des délais plus longs et un coût supérieur à la moyenne. Il s'agit d'un engagement partagé autour d'un projet conscient et durable.

Cadre contractuel et assurances

Les devis sont valables **trois mois**. Des avenants peuvent être établis si le chantier évolue ou si des travaux imprévus apparaissent.

Je dispose d'une assurance professionnelle, mais **pas de garantie décennale** pour les ouvrages intégrant des matériaux sans DTU (terre, paille). Mon travail respecte les **Guides de Bonnes Pratiques**, reconnus techniquement bien que non certifiés par l'État.

Organisation des chantiers

Les matériaux sont fournis et acheminés par le client avant le démarrage du chantier, sur la base d'une liste transmise après validation de la charte et du devis. Je peux recommander des fournisseurs, en neuf ou en seconde main.

Le règlement s'effectue en plusieurs temps selon la durée du chantier.

Une **garantie de parfait achèvement d'un an** s'applique uniquement lorsque je suis présent sur l'intégralité du chantier. En cas d'accompagnement ou de transmission, le client reste seul garant du résultat final.

Posture de transmission et de transparence

La terre crue est une passion que je transmets avec pédagogie et transparence. J'accorde une grande importance à l'explication des choix techniques, des usages et de l'entretien nécessaire à la pérennité des ouvrages.

L'utilisation de matériaux naturels est un **choix engageant**, qui nécessite soin, attention et entretien dans le temps.

Types d'intervention

Je propose différentes formes d'accompagnement, adaptées aux besoins du projet :

- conseil à distance,
- intervention ponctuelle par étapes,
- chantier réalisé seul ou avec le client,
- chantier école ou participatif (encadrement pédagogique).

Pré-requis essentiels

En **neuf**, toutes les autorisations légales, l'accessibilité du chantier et la bonne répartition des responsabilités (maîtrise d'ouvrage / maîtrise d'œuvre) doivent être assurées par le client.

En **rénovation**, trois priorités conditionnent mon intervention :

1. une toiture étanche et isolée,
2. des murs perspirants (absence de ciment),
3. une gestion saine de l'humidité des sols.

Les travaux de démolition et d'évacuation des gravats ne relèvent pas de mon intervention.

Droits, images et retours d'expérience

Je me réserve le droit d'utiliser les images prises sur chantier à des fins professionnelles. Les projets peuvent faire l'objet de retours d'expérience ou de visites post-chantier, contribuant à l'évolution des pratiques en éco-construction. L'utilisation des œuvres artistiques (2D et/ou 3D) à des fins commerciales est interdite car elle demeure la propriété intellectuelle de son auteur.

Engagements mutuels

Le respect de cette charte conditionne le bon déroulement du chantier. Tout manquement grave aux engagements pris pourra entraîner l'arrêt immédiat des travaux et la facturation des frais engagés.

Signatures (précédé de la mention « lu et approuvé »):

L'artisan

Le(a) client(e)

